



## Diplôme d'ingénieur spécialité Chimie, parcours analyse chimique et bioanalyse – CYC8401

**Mesures transitoires, équivalences entre UE de l'ancienne et de la nouvelle maquette  
Valables pour l'ancien CYC24, jusqu'aux inscriptions de la rentrée 2024-2025**

### Objet de la réforme

Dans le cadre de la mise en place des unités d'enseignement de tronc commun (UTC) dans le cursus ingénieur, trois unités d'enseignement sont amenées à disparaître du parcours :

- ✓ **MTR010** (*Introduction à l'assurance-qualité* – 6 ECTS)
- ✓ **PCM103** (*Capteurs physiques, chimiques et biologiques* – 6 ECTS)
- ✓ **PHR101** (*Principes et outils pour l'analyse et la mesure* – 6 ECTS)

au profit des nouvelles UE du tronc commun

- ✓ **UTC701** (*Biologie* – 3 ECTS)
- ✓ **UTC702** (*Chimie : de l'atome au vivant* – 3 ECTS)
- ✓ **UTC703** (*Informatique : compétences essentielles* – 3 ECTS)
- ✓ **UTC704** (*Mathématiques* – 3 ECTS)
- ✓ **UTC705** (*Statistique* – 3 ECTS)

### Mesures transitoires

**Cas 1** : Les auditeurs ayant validé les trois anciennes UE avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018 sont dispensés automatiquement des UE UTC sans réaliser aucune démarche administrative.

MTR010 (6 ECTS)	<b>Dispense</b>	UTC701 (3 ECTS)
PCM103 (6 ECTS)		UTC702 (3 ECTS)
PHR101 (6 ECTS)	<b>=</b>	UTC703 (3 ECTS)
	<b>Automatique</b>	UTC704 (3 ECTS)
		UTC109 (3 ECTS)

Les auditeurs devront valider l'UE d'anglais et l'expérience professionnelle (évaluée au travers du dossier de candidature) pour candidater à l'École d'ingénieur·e·s du Cnam.

**Cas 2** : Les auditeurs ayant validé une ou deux des anciennes UE avant le 1<sup>er</sup> octobre 2018 instruisent une demande de dispense auprès de l'enseignant responsable de la filière via le correspondant administratif du Centre Cnam d'inscription (Paris ou région).

Tout ou partie du tronc commun peut être délivré via cette dispense.

**Accusé de réception de la demande sous 48 heures, réponse donnée dans un délai maximum d'un mois.**

Les auditeurs devront valider l'UE d'anglais et l'expérience professionnelle (évaluée au travers du dossier de candidature) pour candidater à l'École d'ingénieur·e·s du Cnam.

§§§